

Montrouge, le 4 juillet 2023

Crédit Agricole met en œuvre des mesures d'urgence pour soutenir tous ses clients touchés par les dégradations lors des violences urbaines

Crédit Agricole s'engage naturellement dans le soutien à tous ses clients particuliers, artisans, commerçants, ayant subi des dégradations liées aux violences urbaines. Le Groupe met en place des mesures immédiates pour aider les clients à faire face et les accompagner afin de favoriser la reprise de leur activité :

- **L'annulation exceptionnelle de la franchise** dommages aux biens pour les commerces assurés auprès de Pacifica, filiale du groupe Crédit Agricole ; de même, pour les clients particuliers et professionnels dont les véhicules ont été incendiés ou vandalisés, la franchise ne sera pas appliquée, en cas de garantie incendie/vandalisme souscrite auprès de Pacifica.
- **L'accélération du processus de déclaration de sinistre et d'indemnisation** : la déclaration de sinistre est prolongée jusqu'à 30 jours, le processus d'indemnisation est accéléré en coordination avec les cabinets d'expertise afin d'organiser les visites d'expertise le plus rapidement possible, le versement d'acomptes est facilité pour faire face aux situations les plus difficiles.
- La possibilité de report d'échéances de crédits, concernant les biens dégradés, partiellement ou totalement détruits, en prenant en compte la situation individuelle de chaque client ;

Dans le cadre de la relation globale avec leurs clients, les conseillers du Crédit Agricole et de LCL, eux-mêmes parfois soumis aux conséquences de ces événements, mettent en place un accompagnement personnalisé pour permettre à chaque client d'être informé, dans les meilleurs délais, des démarches à effectuer concernant leurs assurances et crédits et pour trouver au cas par cas les solutions les plus adaptées.

A propos du groupe Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 145 000 collaborateurs et 27 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque universelle, au service de 53 millions de clients, 11,5 millions de sociétaires et 800 000 actionnaires individuels.

Contacts Presse groupe Crédit Agricole

Mathilde Durand : 01 57 72 19 43 - mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr

Olivier Tassain : 01 43 23 25 41 - olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Bénédicte Gouvert : 01 49 53 43 64 - benedicte.gouvert@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole